Les représentants des personnels enseignants de la Cité scolaire Wallon

Les représentants des parents d’élèves FCPE de la Cité scolaire Wallon

Cité scolaire Henri Wallon

Aubervilliers, le 3 Mai 2021

A l’attention du Recteur de l’académie de Créteil,

 Monsieur Auverlot,

Sous couvert de la Proviseure de la Cité scolaire Henri Wallon

**Objet : non remplacement de deux personnels de l’administration comptable.**

Monsieur le Recteur,

Nous, représentants des personnels, de la cité scolaire Henri Wallon, tenons à vous alerter sur le non remplacement de deux personnels de l’administration comptable.

En effet, depuis le mois de février 2021 le poste de fondé de pouvoir de l’établissement est vacant suite à la promotion du collègue en charge, M. … . Depuis 3 mois, son poste est laissé vacant.

De plus, depuis le 17 avril 2021, M. ..., gestionnaire et agent comptable de l’établissement, a quitté ses fonctions et a rejoint une autre académie. Ce départ est d’autant plus grave qu’il était également l’agent comptable de sept établissements du secondaire sur le bassin (à Aubervilliers et Saint-Denis). Les projets pédagogiques sont en suspens et plus grave encore, certaines dépenses liées au service des bourses des élèves sont à l’arrêt dans certains établissements dont il avait la charge.

Nous souhaitons l’arrivée en urgence d’un gestionnaire comptable compétent, capable de reprendre la suite de M. ... qui avait, en 2018, remis à flot une agence comptable en piteux état.

Nous vous remercions de l’attention que vous aurez portée à ce courrier et nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre dévouement pour le service public d'Éducation.

Les représentants des personnels de la Cité scolaire Henri Wallon, soutenus par les sections syndicales SNES, CGT et SUD.

Les représentants des parents d’élèves FCPE de la Cité scolaire Henri Wallon